

Investissement Productif et Transformation Structurelle

Une urgence pour les pays en développement

Auteurs : Al Hassane NIANG (Directeur de GOPA GROUP, spécialiste de la gouvernance publique et des réformes institutionnelles), en collaboration avec Mohamed MBAYE (politiste, LASPAD)

Relecteur : Ayrton Aubry (politiste, LASPAD)

Date : octobre 2025

Résumé : À l'heure où le Rapport sur l'investissement dans le monde 2025 de la CNUCED dresse un constat sans équivoque d'un effondrement de 11 % des investissements directs étrangers productifs en 2024, les États en émergents et en développement (EMDE) subissent une marginalisation accrue au sein des flux financiers internationaux. La présente note de politique ambitionne de défendre une thèse selon laquelle la priorité stratégique absolue réside dans un recentrement des politiques économiques des EMDE sur l'attraction de capitaux productifs, seuls susceptibles de soutenir une transformation structurelle pérenne. Les recommandations cardinales s'articulent autour d'une réforme de la gouvernance internationale des investissements, d'une mobilisation accrue des instruments de financement mixte au service des Objectifs de Développement Durable (ODD), et de l'impulsion d'un sursaut investisseur par des réformes structurelles concertées.

Contexte : Un paysage de l'investissement en mutation

L'architecture financière internationale contemporaine se caractérise par une volatilité exponentielle et une incertitude systémique, nourries par la résurgence des tensions géopolitiques et le renforcement des barrières commerciales. Une analyse approfondie des statistiques révèle qu'une croissance modeste de 4 % des Investissements Directs Étrangers (IDE) mondiaux en 2024, atteignant le seuil symbolique de 1.500 milliards de dollars, masque une réalité autrement plus préoccupante. Cette performance apparente est artificiellement soutenue par des mouvements spéculatifs transitoires concentrés dans quelques places financières européennes servant de relais comptables. En substance, l'investissement international productif a, en réalité, enregistré un recul de 11 % l'an passé, confirmant une dégradation structurelle aux conséquences potentiellement irréversibles.

Les implications opérationnelles de cette contraction, ainsi que l'a souligné la Secrétaire générale de la CNUCED, Mme Rebeca Grynspan, sont tangibles : « Des emplois ne sont pas créés. Des infrastructures demeurent à l'état de projets. L'édifice du développement durable voit son achèvement reporté ». Cette dynamique régressive exacerbe le retard structurel de nombreuses économies en développement. L'ampleur du défi financier reste considérable : pour les pays à

faible revenu, le déficit de financement des objectifs de développement s'élève approximativement à 8 % de leur produit intérieur brut annuel, ce qui se traduit par un manque à gagner se chiffrant en milliers de milliards de dollars pour la décennie à venir.

Analyse : Tendances récentes et défis émergents

1. Concentration asymétrique et résilience sélective des flux : La répartition géographique des investissements manifeste une concentration préoccupante et une inégalité croissante. La progression de 75 % des entrées d'IDE en Afrique, bien que notable, résulte principalement de méga-projets localisés, telle l'initiative égyptienne, et ne saurait constituer un indicateur de tendance généralisable. Cette hyper-concentration a pour corollaire l'abandon progressif de nombreuses juridictions, une dynamique aggravée par la fragmentation des circuits financiers internationaux et la multiplication des mesures restrictives aux investissements.

2. Érosion de l'investissement productif et désengagement des secteurs stratégiques : La tendance la plus alarmante réside dans le reflux des capitaux des filières essentielles à l'économie substantielle. Les données indiquent que le capital fuit ou stagne dans les secteurs les plus critiques pour le développement : **les infrastructures, la transition énergétique et l'innovation technologique**. Ce retrait stratégique sape les fondements d'un développement inclusif et durable et creuse le déficit de financement des ODD, officiellement estimé à 4.000 milliards de dollars annuels pour l'ensemble des pays en développement.

3. Raréfaction des « accélérations investisseuses » : Les travaux de la Banque mondiale établissent que les épisodes de croissance soutenue de l'investissement – communément qualifiés d'« accélérations » – voient leur fréquence diminuer. Alors que près d'une économie émergente ou en développement sur deux en bénéficiait dans les années 2000, cette proportion est tombée à moins d'un quart dans la décennie 2010. Ces phases d'accélération revêtent pourtant une importance cruciale : elles corrént avec un doublement de la croissance du PIB par habitant et une multiplication par quatre des gains de productivité.

4. Pérennité des obstacles structurels endogènes : Sur le plan domestique, de nombreuses économies émergentes ou en développement demeurent confrontées à une contrainte budgétaire sévère, à la fragilité institutionnelle, à l'archaïsme des systèmes financiers et à une instabilité politique chronique, facteurs qui inhibent durablement l'investissement privé. Ces faiblesses internes sont exacerbées par un environnement international marqué par le reflux de l'intégration commerciale multilatérale et l'accentuation des rivalités géopolitiques.

Recommandations

Pour infléchir ces tendances délétères et réorienter l'investissement vers une transformation structurelle inclusive, une action coordonnée et résolue s'impose, s'inspirant des engagements de Séville et des enseignements de la recherche économique.

1. Moderniser l'édifice de la gouvernance internationale de l'investissement : Il convient d'engager une révision approfondie des normes internationales, comme préconisé par la CNUCED, afin de « préserver l'intérêt général, garantir un traitement équitable aux investisseurs et sauvegarder la marge de manœuvre politique des États ». Cette démarche inclut un soutien actif au Cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale en cours de négociation, visant à instaurer une imposition équitable des multinationales et à endiguer les flux financiers illicites.

2. Catalyser l'investissement privé par le recours au financement mixte et aux banques de développement : Il importe de capitaliser sur les initiatives de la Plateforme d'Action de Séville, à l'instar de la plateforme de financement mixte SCALED, pour amplifier les instruments canalisant l'épargne privée vers des projets durables. Parallèlement, le potentiel des banques publiques de développement doit être pleinement exploité, en les encourageant à recourir à des instruments de fonds propres, des garanties et des mécanismes de couverture des risques de change.

3. Impulser un « sursaut investisseur » par des réformes structurelles concertées : Les autorités nationales doivent mettre en œuvre des programmes de réformes ambitieux et cohérents qui :

Améliorent fondamentalement le climat des affaires en rétablissant les équilibres macroéconomiques et en reconstituant les marges de manœuvre budgétaires.

Accroissent l'efficacité allocative des investissements publics en optimisant la sélection et l'exécution des projets d'infrastructure.

Poursuivent des réformes structurelles de fond qui réduisent l'incertitude réglementaire, réintègrent les marchés dans l'économie mondiale et consolident l'accès au financement. Les analyses de la Banque mondiale indiquent qu'un tel ensemble de réformes peut augmenter la probabilité d'une accélération de l'investissement privé de plus de dix points de pourcentage.

4. Consolider les capacités administratives et la mobilisation des ressources domestiques : Conformément aux recommandations du LASPAD, « un renforcement des administrations fiscales et des agences de promotion des investissements s'avère nécessaire, notamment par le déploiement de l'intelligence artificielle et la promotion active de la transparence ». Une gouvernance fiscale équitable et transparente constitue le fondement de la souveraineté budgétaire et d'un environnement économique prévisible.

5. Appliquer des solutions concrètes à la crise de l'endettement : Un soutien actif doit être apporté aux initiatives de la Plateforme de Séville, notamment la création d'une alliance pour les « clauses de moratoire » (Debt « Pause Clause » Alliance) permettant la suspension temporaire du service de la dette durant les crises, et le Pôle mondial d'échange de dette contre des projets de développement (Debt Swaps for Development Hub) visant à alléger le fardeau des États les plus vulnérables.

Conclusion

La conjoncture actuelle de l'atonie de l'investissement productif ne constitue pas une fatalité. Comme l'a démontré la Conférence de Séville, elle exige une riposte collective et audacieuse pour réformer un système financier international qui, selon les termes mêmes des engagements, « échoue pour des milliards de personnes ». Les recommandations formulées dans cette note, qui s'appuient sur des données empiriques récentes et des engagements internationaux renouvelés, esquissent une feuille de route opérationnelle. La mise en œuvre de réformes coordonnées aux échelons national et international, ainsi que le souligne la Banque mondiale, est de nature à provoquer de nouveaux « miracles de l'investissement », à transformer en profondeur les structures économiques, à créer des emplois durables et à remettre les objectifs de l'Agenda 2030 à portée. L'impératif est désormais d'agir.

Références

CNUCED. (2025). Rapport sur l'investissement dans le monde 2025.

LASPAD. (2025). Note de politique n°2 : Optimisation de la mobilisation des ressources domestiques au Sénégal.

Nations Unies. (2025). The Sevilla Commitment and Platform for Action.

Banque Mondiale. (2025). Comment provoquer le miracle de l'investissement indispensable aux économies en développement pour créer des emplois.

Ocampo, J.A. (2025). The Sevilla Commitment on Financing for Development holds promise for Global Cooperation and Solidarity. Columbia University.